

# Liaisons SOS Loire vivante / n°80 avril 2026 ENTRE NOUS

## ÉDITO



SOS Loire Vivante



C'est à peine croyable, mais un coup d'œil au calendrier le confirme : cela fait 40 ans que le Comité Loire Vivante a vu le jour au niveau national en 1986. Ce fut une réaction couronnée de succès contre l'aménagement total de la Loire (encore un peu) sauvage !

Vous connaissez l'histoire qui suit : les barrages du Veudre, de Chambonard et de Serre de la Fare abandonnés, et Naussac II réduit à un simple système de pompage afin de pouvoir améliorer la probabilité de remplissage du réservoir de Naussac I lui aussi combattu.

La Loire et ses affluents ont ainsi pu être préservés grâce à la lutte de Loire Vivante, l'alliance de scientifiques, d'associations de protection de la nature, de responsables politiques, de juristes et de dizaines de milliers de citoyens, riverains, français de partout et amoureux de la Loire issus de plusieurs pays d'Europe. Le «Larzac des fleuves», version internationale !

Plus encore, on peut parler d'un avant et d'un après le combat de Loire Vivante, car la politique française de gestion des bassins fluviaux a été bouleversée et a trouvé son illustration dans le «Plan Loire Grandeur Nature» exemplaire.

Plus d'espace pour les rivières, vivre avec les crues, culture du risque, considérer les rivières comme un écosystème des sources à l'estuaire



ou au delta, supprimer les barrages, modifier les obstacles, autant d'orientations qui sont aujourd'hui devenues une évidence.

La lutte la plus emblématique fut certainement celle contre le barrage de Serre-de-la-Fare. Mais 32 ans plus tard la vallée n'est toujours pas définitivement sauvée et il faut agir maintenant. Nous appelons tous les acteurs à prendre les initiatives nécessaires et à protéger durablement le dernier tronçon de «Loire sauvage». Nous, SOS Loire Vivante, nous mobiliserons et ferons pression avec votre aide, à commencer par notre nouveau projet «Protégeons la Haute Vallée de la Loire pour un siècle». Vous en apprendrez davantage à ce sujet dans cette publication et au cours des prochains mois.

Cette nouvelle grande campagne représente pour SOS Loire Vivante en quelque sortes un retour aux

sources, au sens propre du terme. Notre action intervient au bon moment car, la France doit, dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées placer 10% de son territoire en protection forte ; en Haute-Loire, ce n'est actuellement qu'un peu plus de 0,1 % ..... !

Roberto Epple, Président



**18h30 : Assemblée Générale statutaire et présentation du projet «Les Hautes Vallées de la Loire pour un siècle»**

**Avant l'AG venez redécouvrir le Lauzet : 16h Observation des embâcles laissés par la crue & 17h30 Débat & Pot autour de la gestion future du Lauzet**

Il y a 10 ans, l'association est devenue propriétaire du Lauzet afin de le protéger tout en laissant un accès public. Un arrêté préfectoral de protection de biotope va bientôt être pris. Quelles implications ? Que peut-on continuer à y faire ? Venez échanger et poser vos questions.

+ d'infos : [sosloirevivante.org](http://sosloirevivante.org)

**Vie de l'association**

**On vous présente Maxime Cayzac et quelques nouvelles des anciens !**

Une co-directrice ERN – un co-directeur SOS Loire Vivante

Dans le cadre de la réorganisation interne de notre association en vue du changement de présidence / coprésidence à venir, Corinne Ronot, militante salariée fidèle depuis une décennie, a été nommée au poste de codirectrice de nos activités ERN, tant au niveau national qu'international. Pour la section des activités historique de SOS Loire Vivante, chargée de la région du bassin amont et du massif central, nous avons pu recruter Maxime Cayzac: difficile de trouver mieux !

ans d'ancienneté) continuent d'être aux commandes de la gestion administratives de l'association et du lien avec nos adhérents et bénévoles. Un grand merci à elles.

MAXIME CAYZAC



Je suis très heureux d'avoir intégré l'association SOS Loire Vivante, dont les valeurs résonnent profondément avec mon parcours et mes engagements. Au fil des années, j'ai eu l'opportunité de développer une expertise solide dans le domaine de l'eau, au point d'être aujourd'hui un véritable couteau suisse dans ce secteur. J'ai d'abord travaillé pour l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et j'ai ensuite exercé dans différents établissements du secteur public

sur des thématiques variées: assainissement, gestion des milieux aquatiques, eau potable et gestion des réseaux etc... ce qui m'a permis d'acquérir une vision globale et opérationnelle des enjeux liés à l'eau. Plus récemment, j'occupais un poste de chargé de mission au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Loire amont. Cette expérience a considérablement renforcé mes connaissances techniques et scientifiques liées à la connaissance des hydrosystèmes du territoire et leurs usages, tout en consolidant mon attachement à celui-ci. La haute vallée de la Loire est bien plus qu'un espace naturel : c'est mon terrain de jeu, un lieu auquel je suis profondément attaché ! Y habiter, donne également un sens particulier à mon action. Préserver et défendre cette vallée fait partie intégrante de mes convictions les plus intimes, et je suis fier de pouvoir aujourd'hui y contribuer pleinement !

Anais et Ally actuellement en stage à l'association, Cyril en alternance Etudiants en BUT, Master et Licence ils apportent leur aide sur les projets dans la Haute vallée de la Loire, aident à cartographier les secteurs clés et capitalisent les retours d'expériences d'effacements d'obstacles sur lesquels l'association s'investie avec Open Rivers Programme.

**Marche citoyenne et grande fête de Loire Vivante**

Ceux qui pensent que la Haute Vallée de la Loire sauvée des eaux est protégée se trompent lourdement. Bien que classée Natura 2000, cela est loin d'être suffisant. Du 3 au 5 juillet l'association organise une grande marche le long des rives de la Loire, vraiment sauvage, une boucle entre Serre de la Fare et Goudet.

Cette marche donnera du poids à nos revendications. En compagnie d'experts nous visiterons des sites sensibles, les parcelles appartenant déjà à SOS Loire Vivante ou d'amis et nous partirons à la recherche des fameux peupliers noirs de Goudet. La marche sera associée à la célébration des 40 ans de Loire

Vivante créé en 1986 au niveau national. A cette occasion de nombreux membres historiques de l'amont à l'aval seront présents, venez à leur rencontre. Un autre temps fort sera le lancement de l'Appel de Serre de la Fare. +d'infos : [sosloirevivante.org](http://sosloirevivante.org)



**Exemples d'outils et leviers pour protéger la Haute Vallée de la Loire et ses affluents !**



**La vraie Loire Sauvage**  
80km de Loire de la source jusqu'au Puy-en-Velay, dans un paysage volcanique unique, c'est la Loire qu'on aime à l'amont et qui a été sauvée des eaux en 1994. Cette belle vallée mérite une protection durable. Le classement Natura 2000 n'est pas assez fort et le projet de Réserve Naturelle régionale n'existe que sur le papier. Tous les acteurs, que ce soit l'Etat, l'Etablissement Public Loire, les communes, les associations ou les riverains, peuvent participer à la protection de la vallée, de manière volontaire ou réglementaire. Plusieurs outils existent déjà, il est temps de les activer pour donner de la cohérence et une protection forte : acquisition par des associations, arrêté préfectoral de protection de biotope, ORE\*, réserve naturelle, parc naturel régional,....

**Environ 400 ha appartenant à l'Etablissement Public Loire (EPL, ex EPALA)**  
Aujourd'hui l'EPL est toujours propriétaire de la zone qui aurait été noyée par le barrage de Serre de la Fare. L'EPL a déposé un projet de Réserve Naturelle régionale, mais il sommeille toujours dans les profonds tiroirs de la Région AURA. Sans attendre la Région, l'Etat pourrait classer l'ensemble en arrêté préfectoral de protection de biotope et l'EPL signer des ORE\* (Obligation Réel Environnemental) et ainsi contribuer à protéger pour 99 ans ce magnifique paysage qui s'est re ensauvagé tout seul.

**Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche**  
Les communes à l'Est de la ligne rouge adhèrent au PNR. Ces dernières années plusieurs communes de la Haute Vallée de la Loire l'ont déjà rejoint. On pourrait imaginer une extension du périmètre incluant la totalité de la Haute Vallée de la Loire et compléter le nom actuel du PNR. Un PNR n'est pas une protection forte mais c'est déjà une reconnaissance d'une entité et la charte du Parc cadre les activités dans le respect du territoire.

**Un immense site Natura 2000**  
Désignés par la France, notre combat n'y est pas pour rien. Natura 2000 reconnaît des sites où les habitats et les espèces sont remarquables au niveau européen, d'intérêt communautaire à protéger et restaurer. Un marquage sur le papier de la richesse de ce secteur. Des parcelles peuvent prétendre à des soutiens financiers pour assurer une gestion cohérente et des activités sont encadrées, mais ce n'est pas une protection forte.

**Propriétés de SOS Loire Vivante et propriétaires favorables à la protection de leur parcelle**  
Dans les cercles orange se trouvent nos parcelles et celles d'autres propriétaires déjà prêts à s'engager dans un dispositif de protection volontaire ou réglementaire: Du haut vers le bas de la carte : l'étang du Lauzet ; des grandes parcelles autour de l'ex emplacement du barrage de Serre de la Fare ; le Mas de Bonnefont et les alentours longeant des parcelles appartenant à l'EPL ; les forêts et ses peupliers noirs rares à Goudet. Entre les cercles orange il faut maintenant aller voir les propriétaires, mettre en place des ORE\*, afin de créer un grand ensemble cohérent.

**Légende:**

- Communes
- Communes du PNR des Monts d'Ardèche
- ▲ Mont Gerbier de Jonc
- La Loire
- Affluents de la Loire
- Périmètres Parcelles SOS Loire Vivante et ses alliés
- Zone Natura2000
- Zone maximale submergée (alt. 750m)
- PNR des Monts d'Ardèche

\*ORE = obligation réelle environnementale : décider de la gestion sur ses parcelles, transmissible par acte notarié jusqu'à 99ans

## Brèves

### Voyage au Coeur des rivières



Lors de ce voyage d'étude militant à vélos, nous explorerons un magnifique parcours le long des rivières et fleuves en suivant les grands axes des véloroutes Via Fluvia – Via Rhôna – Dolce Via !

Nous voyagerons de vallée en vallée, de bassin en bassin, sur une distance d'environ 300 km avec une journée de repos. L'itinéraire sera riche en rencontres, visites et découvertes de projets environnementaux, culturels et patrimoniaux. Les étapes sont en moyenne de 40 à 50 km par jour. Le parcours reste très accessible sur des routes goudronnées ou chemins stabilisés.

+ d'infos : [sosloirevivante.org](http://sosloirevivante.org)

### La Commission Européenne met la France en demeure pour non-respect de la DCE

La Directive cadre sur l'eau de 2000 (DCE), vise à garantir une gestion durable et écologique des masses d'eau en Europe et impose aux États membres d'évaluer la qualité des cours d'eau et de prendre les mesures nécessaires pour atteindre un bon état d'ici 2015, ou exceptionnellement 2021/2027. Sur le bassin Loire Bretagne par exemple, lors de la dernière évaluation de

2023, seuls 21.4% des masses d'eau sont en « bon ou très bon état ». Ces chiffres pourraient encore baisser car, la Commission a récemment constaté que la législation française ne transpose pas correctement tous les critères de qualité exigés, notamment qu'« elle ne tient pas compte des populations piscicoles et de la continuité des cours d'eau (par exemple, des solutions permettant aux poissons migrateurs de franchir les barrages) lors de l'évaluation de la qualité des cours d'eau ». Cette lacune compromet une évaluation fiable de l'état des rivières et la mise en œuvre d'actions de restauration adaptées.

Cette décision fait suite à diverses plaintes émises par les associations auprès de la commission, dont celle de la coalition SalmonComeback sur le Rhin en 2022, coordonnées par ERN, où nous avons estimé que la France ne proposait pas de mesures assez ambitieuses pour restaurer la continuité écologique sur le Rhin.

### Vient de paraître : mini-vidéos sur la continuité écologique et le complexe de Monpezat

Réalisées par SOS Loire Vivante, 4 minivideos sur le thème de la continuité écologique sont disponibles. Ces vidéos s'intègrent dans une série intitulée « Pour une fois qu'il faut laisser couler - Comment la France rend la liberté à ses rivières ». Elle se base sur des exemples emblématiques du bassin de la Loire et utilise principalement des images d'archives ou drones tournées par l'association.



La série animée sur Montpezat, vise quant à elle à disposer d'outils pédagogiques pour expliquer de manière factuelle les enjeux autour de Montpezat. C'est un outil précieux accessible au grand public, un support pour les scolaires (complémentaire à la maquette miniature réalisée en 2024) et servira également à accompagner les débats à venir autour du renouvellement de la concession dans un climat apaisé. Le premier épisode publié présente le fonctionnement du complexe hydroélectrique. D'autres épisodes sont en cours de préparation.

A voir sur [Youtube](https://www.youtube.com/watch?v=...) «laisser couler»

### A paraître : Réédition augmentée du livre "Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage"



10 ans après la sortie du livre, le CEN Allier relance une édition avec de nouveaux chapitres et des nouvelles cartes en double page. Le livre est étendu du sud de Vichy jusqu'au Bec d'Allier. Un appel à souscription est en cours pour bénéficier de tarifs préférentiels. Livre à paraître pour juin 2026.

Appel à souscription, [disponible ici](https://www.cen-allier.fr/)

### Nos lois Européennes de protection de la Nature sont menacées

Elles ont mis des années, voire des décennies, à être mises en place et vont être démantelées par la folie dérégulatrice. La pétition européenne #HandsOffNature peut les défendre ! Aidez-nous à atteindre +400 000 signataires

[SIGNEZ LA PETITION sur ern.org](https://www.ern.org)



### LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France  
<http://www.sosloirevivante.org>  
 Tel : 04 71 05 57 88  
[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)

Directeur de publication : Roberto Epple  
 Comité de rédaction : Roberto Epple, Corinne Ronot, Maxime Cayzac  
 Cartographie : Ally Rawa Nagassou  
 Mise en page : Corinne Ronot  
 ISSN : 2552-1055